

Q16-012

Pour diffusion immédiate

Région de Québec

Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Travaux de reconstruction de la route

Autoroute Félix-Leclerc (A-40), ville de Québec

Québec, le 26 mai 2016 — Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que des travaux de reconstruction de l'autoroute Félix-Leclerc (40), en direction ouest, entre l'autoroute Henri-IV (73) et l'avenue Le Gendre à Québec, s'amorceront **à compter du 29 mai prochain** et se poursuivront **jusqu'en novembre 2016**. Les opérations seront suspendues pour l'hiver et quelques travaux de finition seront réalisés au printemps 2017.

Les opérations consisteront principalement à reconstruire la chaussée de l'autoroute Félix-Leclerc en béton de ciment, entre l'autoroute Henri-IV et l'avenue Blaise-Pascal, soit sur une distance de 1,3 km. Des travaux d'élargissement en enrobé bitumineux seront aussi effectués à la hauteur de l'avenue Le Gendre sur une distance de 1,2 km.

Durant la première phase de travaux, de la fin mai à août, les travaux se dérouleront sur l'A-40 simultanément entre l'autoroute Henri-IV et l'avenue Blaise-Pascal, ainsi qu'à la hauteur de l'avenue Le Gendre. Puis, durant la deuxième phase, d'août à novembre, les travaux se poursuivront principalement dans la zone entre l'autoroute Henri-IV et l'avenue Blaise-Pascal.

Au terme des travaux, en plus d'une chaussée améliorée, les usagers bénéficieront d'une meilleure fluidité de circulation sur le réseau autoroutier, avec notamment le prolongement de la troisième voie en direction ouest sur l'ensemble du tronçon de 4,4 km. Les interventions auront aussi un effet bénéfique sur l'autoroute Henri-IV en direction sud.

ENTRAVES ET GESTION DE LA CIRCULATION : RÉPERCUSSIONS À PRÉVOIR

Pour diminuer les répercussions, la circulation sera maintenue sur 2 ou 3 voies dans chaque direction, le jour, la semaine. Lorsque possible, les travaux entraînant des entraves et fermetures additionnelles sont prévus le soir, la nuit et les fins de semaine.

Gestion de la circulation en général sur l'autoroute Félix-Leclerc (40)

- En direction OUEST, circulation sur 2 voies déviées et de largeur réduite à 3,3 m, limite de vitesse réduite à 70 km/h
- En direction EST, circulation sur 3 voies déviées et de largeur réduite à 3,5 m, limite de vitesse réduite à 80 km/h
- Au besoin, dans les deux directions, fermeture de 1 voie sur 2 ou de 2 voies sur 3, et fermeture de bretelles, le soir et la nuit

- Fermeture ponctuelle de la bretelle de l'A-73 Sud vers l'A-40 Ouest, le soir et la nuit; détour par l'échangeur Henri-IV/Charest (440)
- Pendant la 2^e phase de travaux (août à novembre), fermeture permanente des bretelles de sortie et d'accès en direction OUEST, à la hauteur de l'avenue Blaise-Pascal; détour par la rue Einstein ou l'échangeur de l'autoroute Duplessis (540)

Précisions pour les premiers jours

- **À compter du 29 mai**, les voies seront d'abord déviées en direction EST les premiers jours, et par la suite en direction OUEST **à compter du 1^{er} juin**.

En direction EST

- **Les 29 et 30 mai ainsi que le 1^{er} juin, entre 19 h et 5 h 30 le lendemain**, fermeture de 2 voies sur 3, entre les autoroutes Duplessis et Henri-IV
- **Le 29 mai, de 19 h à 5 h 30 le lendemain**, fermeture de la bretelle de sortie de l'avenue Blaise-Pascal; détour par l'échangeur de l'A-73 et l'A-40 Ouest
- **Le 29 mai, de 19 h à 5 h 30 le lendemain**, fermeture de la bretelle d'accès par l'avenue Blaise-Pascal; détour par l'avenue Blaise-Pascal, le boulevard Chaudière, la rue Mendel et les bretelles à la hauteur de l'avenue Le Gendre ou par l'avenue Watt et les bretelles de l'A-740.

Soulignons que ces opérations sont tributaires de conditions météorologiques favorables et pourraient se voir reportées à un jour ultérieur.

Malgré les mesures d'atténuation mises en place, **des répercussions sur la circulation sont appréhendées, particulièrement aux heures de pointe**. La circulation sera plus dense et, par conséquent, les ralentissements habituels seront accrus le matin en direction EST, surtout les premiers jours, ainsi que le soir en direction OUEST, dans l'axe des autoroutes Félix-Leclerc et Charest, de même que sur l'autoroute Henri-IV Sud.

La coordination des différentes étapes s'effectue en collaboration avec les partenaires du Ministère. De plus, selon l'évolution des travaux, des avis pourront être émis pour informer des modifications apportées à la gestion de la circulation. Enfin, une page Web décrivant ce projet sera accessible dans le site Internet du Ministère à l'adresse www.transports.gouv.qc.ca, dans la section Projets et infrastructures / Réseau routier / Projets routiers / Capitale-Nationale.

De 2016 à 2018, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira au total 4,7 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 100 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le site Web ou l'application Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation sur place est essentiel.